



## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

**LE 14 DÉCEMBRE 2023**

<p><b>Nombre de conseillers :</b> en exercice.....33</p> <p><b>présents .....24 puis 25</b></p> <p><b>pouvoir.....1</b></p> <p><b>absents.....8 puis 7</b></p>	<p><b>L'an deux mille vingt-trois, le QUATORZE DÉCEMBRE, à vingt-et-une heures,</b></p> <p>Le conseil municipal de la commune de Montmagny, légalement convoqué par courrier et par courriel le 7 décembre 2023, par affichage du 7 décembre 2023, s'est réuni au 10 rue du 11 novembre 1918 à Montmagny, sous la présidence de monsieur Patrick FLOQUET, Maire de Montmagny.</p>
--	---

*Réforme des règles de publicité : suppression du compte rendu des séances et création de la liste des délibérations.*  
« Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu sommaire des séances du conseil municipal.

*Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal, sera affichée et publiée sur le site internet de la commune, dans les 7 jours suivant le conseil municipal ».*

Délibération n°1	Approbation du procès-verbal du 5 octobre 2023.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°2	Créations, suppressions de postes et autorisation de recourir à du personnel contractuel.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°3	Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges.	Adoptée à la majorité (1 ABSTENTION)
Délibération n°4	Approbation de la convention n° 23-07619 pour une mission de conseil en informatique et télécommunications du Centre Interdépartemental de Gestion (C.I.G.) de la grande couronne.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°5	Approbation de la convention n° 2023-950427 relative aux missions du service de médecine préventive du Centre Interdépartemental de Gestion (C.I.G.) de la grande couronne.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°6	Approbation de la convention n° 2023-39 relative à l'assistance technique pour l'instruction des demandes d'allocation pour perte d'emploi du Centre Interdépartemental de Gestion (C.I.G.) de la grande couronne.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°7	Passage à la nomenclature M57 et fixation des modes de gestion des amortissements pour le budget.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°8	Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF).	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°9	Budget primitif 2024 : ouverture des crédits de dépenses d'investissement.	Adoptée à l'unanimité

Délibération n°10	Budget primitif 2024 : acomptes et modalités de versement des subventions de fonctionnement.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°11	Admission en créances éteintes 2023.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°12	Admission en non-valeur pour l'année 2023.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°13	Incorporation au domaine privé de la Commune de biens déclarés vacants et sans maître.	Adoptée à la majorité (1 CONTRE)
Délibération n°14	Cession des parcelles AC 647, AC 650 et AC 652 à la société SPIRIT entreprises.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°15	Création de Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR).	Adoptée à la majorité (1 ABSTENTION)
Délibération n°16	Acquisition de la parcelle cadastrée section AI 411 sise lieu-dit « La Ferme du Four » à Montmagny.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°17	Acquisition de la parcelle cadastrée section AI 403 sise lieu-dit « La Ferme du Four » à Montmagny.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°18	Rapport annuel d'activité 2022 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île-de-France (SIGEIF).	Prend acte
Délibération n°19	Approbation du Projet Social de Territoire couvrant la période 2023/2027.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°20	Approbation du projet culturel, scientifique, éducatif et social de la médiathèque PERGAME de la commune de Montmagny.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°21	Approbation de la convention d'objectifs entre l'association Montmagny Sports et la commune de Montmagny pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°22	Approbation de la convention d'objectifs entre l'association Montmagny Football Club et la commune de Montmagny au titre de l'année 2024.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°23	Avis relatif à la demande de dérogation au repos dominical effectuée par le concessionnaire Citroën.	Adoptée à la majorité (1 CONTRE)
Délibération n°24	Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations.	Prend acte

Le Maire,  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération Plaine Vallée

Patrick FLOQUET.



Conformément à l'article R 421-1 et suivants du Code de justice administrative, les délibérations susmentionnées dans le présent compte-rendu peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à partir de la date où elles sont devenues exécutoires.

« Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyen » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>) ».